



# Le Lapin aux Guêtres

## Conditions Générales de dépôt-vente

Lors de la signature du contrat, il a été convenu ce qui suit entre les deux parties :

### 1- Contrat de dépôt

Le déposant donne mandat exclusif au LAPIN AUX GUÊTRES de vendre pour son compte les articles déposés pendant toute la durée du dépôt et s'engage, en contrepartie, à céder au LAPIN AUX GUÊTRES, le montant de la commission pour chaque article vendu.

### 2- Procédure de dépôt

Lors du premier dépôt, une fiche client est établie. Le déposant s'engage à présenter au LAPIN AUX GUÊTRES une pièce d'identité et une adresse mail en cours de validité. Le contrat (comprenant une description, prix fixé pour chaque article et les coordonnées du déposant et du dépositaire) est signé, envoyé par mail et conservé par chacune des parties. Le LAPIN AUX GUÊTRES contactera le déposant uniquement par mail, le déposant s'engage à consulter régulièrement sa boîte et à enregistrer en contact l'adresse mail du magasin [contact@lelapinauxguetres.fr](mailto:contact@lelapinauxguetres.fr).

### 3- Les articles

Les vêtements et accessoires déposés doivent être en parfait état, lavés et repassés, de certaines marques et de saison dans la limite de 20 articles maximum par personne. Le magasin ne reprend pas en dépôt des articles précédemment achetés dans le magasin. Le magasin se réserve le droit de refuser certains articles hors-critères et de retirer de la vente sans préavis, tout article. (*Liste des marques acceptées disponible sur demande*)

### 4- Prix de vente

Lors du dépôt, les articles sont examinés, sélectionnés et le prix qui sera versé au déposant en cas de vente, est fixé d'un commun accord. Les articles seront mis en vente à prix raisonnable en tenant compte du pourcentage de la Boutique.

### 5- Promotions et soldes

Le LAPIN AUX GUÊTRES peut appliquer des soldes ou des promotions sur les articles laissés en dépôt sans que cela n'influe sur le prix dû au déposant en cas de vente.

### 6- Durée du Dépôt

Le contrat de dépôt a une durée de 3 mois à compter de la date de signature du contrat. Tous les invendus non-récupérés au magasin par le déposant 1 mois après la date de fin du contrat, pourront être donnés à des associations caritatives ou intégreront le stock du LAPIN AUX GUÊTRES. Pour faciliter la gestion de votre dépôt, la date d'échéance est mentionnée sur votre contrat, il vous importe de prendre de vous-même rendez-vous avec le magasin pour le retour de vos invendus et de venir avec un sac.

### 7- Le paiement

Aucun paiement ne sera effectué avant la vente des articles mis en dépôt. En milieu de contrat, un récapitulatif des articles vendus est établi et le déposant est informé par mail qu'il peut passer en magasin récupérer son 1<sup>er</sup> règlement par chèque. En cas d'envoi postal, 2€ de frais de gestion seront déduits de la somme due.

### 8- Réglementation

Le LAPIN AUX GUÊTRES se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

### 9- Responsabilité

Le LAPIN AUX GUÊTRES sert d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur et ne peut être tenu pour responsable de la qualité ou du fonctionnement des articles qu'il vend pour le compte de ses déposants. En cas de litige soulevé par les acheteurs, le déposant-vendeur est seul responsable. Le LAPIN AUX GUÊTRES n'est pas responsable des détériorations causées pendant la durée du dépôt (traces lors d'essayage, usures, déchirures etc...). Le magasin est assuré contre les risques responsabilité civile, vol, incendie à l'intérieur du local.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou e-mail.

Le LAPIN AUX GUÊTRES vous remercie pour votre dépôt !

24 Rue Denis Escoffier - Saint-Etienne   
04.77.38.58.18 - [contact@lelapinauxguetres.fr](mailto:contact@lelapinauxguetres.fr)  
[www.lelapinauxguetres.fr](http://www.lelapinauxguetres.fr)